

[Les services proposés par l'UTP à ses adhérents et à ses membres](#)

Comme le prévoient les statuts de l'UTP, les entreprises peuvent adhérer à l'organisation professionnelle sous le statut d'adhérents ou celui de membres associés. Ces statuts sont liés à la nature de l'activité exercée par l'entreprise qui souhaite rejoindre l'UTP. Chaque statut, adhérent ou membres associé, donne accès à certains services.

Qui peut adhérer à l'UTP ?

Les membres adhérents sont :

- les entreprises qui gèrent ou exploitent des services de transport public collectif de voyageurs urbain en France (DOM TOM inclus);
- les entreprises qui gèrent ou exploitent des services de transport public collectif de voyageurs interurbain concernés par l'objet de l'Union et qui avaient, au 31 décembre 2005 la qualité d'adhérent à l'UTP ;
- les entreprises qui exploitent des transports ferroviaires, gèrent des infrastructures ferroviaires ou guidés, et assurent la maintenance d'infrastructures ferroviaires ou guidés.

Les membres associés sont :

- les entreprises, organismes ou associations qui s'intéressent aux activités de l'Union des Transports Publics et ferroviaires.

Les services aux adhérents urbains et ferroviaires

L'UTP propose une gamme de services à ses adhérents, réseaux de transport public urbain et entreprises ferroviaires, fret et voyageurs.

Ces services ont pour objet de les aider dans l'exercice de leur métier au quotidien et de les informer des évolutions juridiques, sociales, techniques et économiques susceptibles d'avoir un impact sur leur activité à court et moyen termes.

Annuaire et site de l'UTP

Chaque adhérent est présenté sur le site de l'UTP et dans l'annuaire : « Les acteurs du transport public et ferroviaire » publié dans la revue Transport Public, au mois de décembre.

Assistance

Droit social, législation française et européenne, économie, exploitation, sûreté : les adhérents peuvent poser leurs questions aux équipes de l'UTP. Leurs demandes sont traitées dans un délai certifié.

Cérémonie des vœux

Chaque année, les adhérents sont conviés aux vœux de l'UTP. Cette cérémonie réunit plus de 400 acteurs de toute la chaîne de la mobilité.

Commissions et groupes de travail

Les représentants des adhérents peuvent participer aux Commissions de l'UTP qui se tiennent toute l'année ou faire partie des groupes de travail et comités mis en place de façon plus ponctuelle pour travailler sur des sujets plus techniques ou plus ciblés.

Espace Intranet réservé

Restructuré et modernisé en 2016, cet espace sécurisé permet aux adhérents de consulter l'intégralité des travaux de l'UTP, y compris les documents confidentiels, de les télécharger et de les

imprimer.

Forum de l'emploi

Organisé par l'UTP pendant le Salon européen de la mobilité, ce forum permet aux adhérents de rencontrer des étudiants en fin de cursus et de jeunes diplômés dont le profil correspond aux postes à pourvoir dans leur entreprise.

Journée du transport public

Les adhérents peuvent participer à la Journée du transport public et reçoivent un kit de communication prêt à l'emploi et personnalisable pour fidéliser leurs clients-voyageurs et en attirer de nouveaux. Ils peuvent aussi concourir aux Challenges de la Journée du transport public qui récompensent les actions et les initiatives les plus intéressantes.

Lettre aux adhérents

Tous les mois, cette lettre confidentielle est envoyée aux adhérents. Elle présente les actions menées par l'UTP et les projets à venir. Deux numéros spéciaux, qui synthétisent les travaux des six et des douze derniers mois, leur sont transmis en juillet et en décembre.

Médiathèque

Les adhérents ont accès à la médiathèque en ligne de l'UTP. Celle-ci regroupe notamment toutes les publications, actualités techniques, économiques, sociales, positions, notes juridiques, lettres aux adhérents, communiqués et dossiers de presse.

Médiation

Les adhérents qui ne disposent pas d'un médiateur peuvent bénéficier des services de la Médiation Tourisme et Voyages (MTV) dont l'UTP est membre fondateur. Le médiateur de la MTV peut intervenir quand un client est insatisfait du traitement de sa réclamation pour régler le litige à l'amiable.

Mobilicités

Les adhérents bénéficient de conditions préférentielles pour s'abonner et pour publier des bannières publicitaires sur le site Mobilicités, premier portail d'information professionnel sur la mobilité durable. Sous certaines conditions, ils peuvent aussi publier un texte dans la rubrique « Tribunes et blogs ».

Publications

Les adhérents reçoivent gratuitement toutes les publications de l'UTP, qu'elles soient récurrentes (les Chiffres clés, le bilan social, le rapport sûreté,...) ou ponctuelles (accords de branche et notes d'explications, positions, analyses et notes juridiques, ...).

Rencontres nationales du transport public et Salon européen de la mobilité

Les adhérents ont le droit à des tarifs préférentiels pour visiter ces deux salons ou pour y exposer. Ils se voient également accorder des prises de parole lors des tables rondes organisées lors de ces deux grands rendez-vous de la profession.

Revue Transport public

Les adhérents bénéficient de conditions privilégiées pour s'abonner ou publier de la publicité dans la revue Transport Public.

Sessions d'information

Les adhérents peuvent participer gratuitement aux sessions d'information organisées par l'UTP sur des sujets d'actualité ou sur des points techniques, juridiques ou économiques.

Assurances

Les adhérents bénéficient du barème d'assurance des indemnités négociées par l'UTP avec le Groupement des entreprises mutuelles d'assurance pour les préjudices subis en cas d'immobilisation des véhicules et d'interruption temporaire de l'exploitation.

Benchmark

Les adhérents ont la possibilité de consulter l'évolution de leurs indicateurs mensuels (production kilométrique, trafic et recettes commerciales) qu'ils ont enregistrés sur un site dédié accessible sur le site de l'UTP et de comparer leur réseau aux autres réseaux adhérents.

Concours du Bus d'or

Les conducteurs des entreprises adhérentes peuvent participer au Bus d'Or, concours qui permet de valoriser les équipes et le réseau.

Convention collective nationale

L'UTP négocie la Convention collective nationale de transport urbain et ses avenants avec les organisations syndicales représentatives de la branche, chaque fois que nécessaire. Les adhérents disposent d'un exemplaire écrit de cette convention collective et de ses mises à jour à des tarifs préférentiels.

Médaille du travail « des chemins de fer »

Chaque année, le 1er janvier et le 14 juillet, le ministère du Travail remet cette médaille honorifique à deux promotions de salariés du transport public urbain. L'UTP aide les entreprises à constituer les dossiers de leurs salariés candidats et à le compléter si nécessaire, le vérifie et les soumet, en bonne et due forme, au ministère.

Musique à bord des véhicules

Les adhérents peuvent diffuser de la musique à bord de leurs véhicules à un tarif négocié par l'UTP avec de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique (Sacem).

Les services destinés aux membres associés

Annuaire

Chaque membre associé est présenté dans l'annuaire en ligne, sur le site internet de l'UTP.

Chiffres clés

Cette publication annuelle, qui présente toutes les données économiques des réseaux de transport urbain, vous est offerte.

Communiqués et communiqués de presse

Vous recevez les communiqués et communiqués de presse de l'UTP vous informant sur l'actualité de la profession.

Demi-journée d'échanges

Lors de cette demi-journée, les équipes de l'UTP présentent les principaux travaux en cours au sein de l'association professionnelle. Cette demi-journée permet aux participants d'échanger avec le Délégué général et/ou les équipes de l'UTP.

Espace Intranet réservé

Les membres associés et partenaires disposent d'un espace sécurisé : ils peuvent y consulter une grande partie des publications de l'UTP, les télécharger et de les imprimer.

Forum de l'emploi

Les membres associés peuvent rencontrer des étudiants en fin de cursus et de jeunes diplômés dont le profil correspond aux postes à pourvoir dans leur entreprise lors du Forum de l'emploi organisé par l'UTP pendant le Salon européen de la mobilité..

Le parc des véhicules du transport public urbain

Vous recevez cette publication biennale qui présente l'évolution du parc sur plusieurs années.

Lettre mensuelle

Tous les mois, vous recevez la lettre confidentielle de l'UTP qui vous tient informé des actions menées et des projets en cours.

Moments de convivialité

Lors du Salon européen de la mobilité, chaque année paire au parc des Expositions de la porte de Versailles, à Paris, l'UTP vous reçoit sur son stand et vous convie notamment au cocktail qu'elle organise. Vous êtes aussi invité sur son stand et au cocktail de bienvenue lors des Rencontres nationales du transport public, organisées chaque année impaire dans une métropole régionale.

Networking

Les comptes LinkedIn et Twitter de l'UTP vous permettent de nouer de nouvelles relations professionnelles.

Observatoire de la mobilité

Vous pouvez consulter les résultats de l'Observatoire de la mobilité, enquête annuelle sur les habitudes de déplacement des Français réalisée par l'UTP avec un institut de sondage.

Positions

Vous recevez les textes officiels qui présentent les prises de position de l'UTP, textes également diffusés auprès des acteurs concernés.

Publications de l'UTP

Les membres reçoivent un certain nombre de publications et d'outils d'information produits par l'UTP : rapport d'activité, positions, ... Ils sont aussi destinataires des communiqués et communiqués de presse diffusés par l'UTP.

Site de l'UTP

Chaque membre associé est présenté sur le site de l'UTP, ce qui accroît sa visibilité auprès des internautes.

Services certifiés

L'UTP s'implique dans une démarche de transparence et d'efficacité. Depuis neuf ans, elle obtient la certification Quali'OP, qui atteste d'engagements de services concrets et mesurables propres aux organisations professionnelles.

Parmi les engagements de services certifiés : les outils d'information sont à jour ; les critères d'adhésion sont clairement définis ; les réponses apportées par l'UTP sont fiables, précises et rapides...

L'UTP s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociale. Elle a été attestée « exemplaire » sur une gradation qui compte quatre échelons : « initial », « progression », « confirmé » et « exemplaire ».

Vous avez accès librement aux bilans comptables de l'UTP, certifiés par un commissaire aux comptes.

Synthèse des faits marquants

En juillet et en décembre, vous recevez deux lettres « Faits marquants » qui compilent les travaux de l'UTP au cours des six et des douze derniers mois.

Vœux

Les membres associés sont invités aux vœux de l'UTP. A cette occasion, ils peuvent rencontrer les adhérents et les partenaires de l'UTP.

Les services destinés aux membres partenaires

Annuaire

Chaque membre associé est présenté dans l'annuaire : « Les acteurs du transport public et ferroviaire, publié dans la revue Transport Public, au mois de décembre.

Chiffres clés

Cette publication annuelle, qui présente toutes les données économiques des réseaux de transport urbain, vous est offerte.

Commissions et groupes de travail

Vos collaborateurs experts peuvent participer aux commissions et aux groupes de travail de l'UTP.

Communiqués et communiqués de presse

Vous recevez les communiqués et communiqués de presse de l'UTP vous informant sur l'actualité de la profession.

Conjoncture mensuelle

Tous les mois, sur le site de l'UTP, vous pouvez consulter l'analyse des indicateurs du transport urbain les plus récents.

Demi-journée d'échanges

Lors de cette demi-journée, les équipes de l'UTP présentent les principaux travaux en cours au sein de l'association professionnelle. Cette demi-journée permet aux participants d'échanger avec le Délégué général et/ou les équipes de l'UTP.

Economie et Technique

Vos questions sur les sujets économiques et techniques peuvent être posées par e-mail ou par téléphone aux spécialistes de l'UTP. Ils vous répondent dans un délai garanti.

Enquête FRET

Vous recevez l'analyse de l'enquête sur le fret ferroviaire menée chaque année.

Enquête de satisfaction

Vous êtes sollicité pour vous exprimer sur les différents services proposés par l'organisation. Vous recevez les résultats de l'enquête.

Enquête tarification

Vous recevez l'analyse de l'enquête sur la tarification dans les réseaux de transport public urbain.

Espace Intranet réservé

Les membres associés et partenaires disposent d'un espace sécurisé : ils peuvent y consulter une grande partie des publications de l'UTP, les télécharger et de les imprimer.

Forum de l'emploi

Les membres associés peuvent rencontrer des étudiants en fin de cursus et de jeunes diplômés dont le profil correspond aux postes à pourvoir dans leur entreprise lors du Forum de l'emploi organisé par l'UTP pendant le Salon européen de la mobilité..

Le parc des véhicules du transport public urbain

Vous recevez cette publication biennale qui présente l'évolution du parc sur plusieurs années.

Législation française et affaires européennes

Les juristes en droit public et en droit européen répondent à vos questions par e-mail ou par téléphone, et ce, dans un délai garanti.

Lettre mensuelle

Tous les mois, vous recevez la lettre confidentielle de l'UTP qui vous tient informé des actions menées et des projets en cours.

Moments de convivialité

Lors du Salon européen de la mobilité, chaque année paire au parc des Expositions de la porte de

Versailles, à Paris, l'UTP vous reçoit sur son stand et vous convie notamment au cocktail qu'elle organise. Vous êtes aussi invité sur son stand et au cocktail de bienvenue lors des Rencontres nationales du transport public, organisées chaque année impaire dans une métropole régionale.

Networking

Les comptes LinkedIn et Twitter de l'UTP vous permettent de nouer de nouvelles relations professionnelles.

Observatoire de la mobilité

Vous pouvez consulter les résultats de l'Observatoire de la mobilité, enquête annuelle sur les habitudes de déplacement des Français réalisée par l'UTP avec un institut de sondage.

Partenariats

Un programme pluriannuel est défini avec vous pour défendre les intérêts communs de votre structure et des adhérents de l'UTP.

Positions

Vous recevez les textes officiels qui présentent les prises de position de l'UTP, textes également diffusés auprès des acteurs concernés.

Publications de l'UTP

Les membres reçoivent un certain nombre de publications et d'outils d'information produits par l'UTP : rapport d'activité, positions, ... Ils sont aussi destinataires des communiqués et communiqués de presse diffusés par l'UTP.

Prises de parole

Vos représentants peuvent faire valoir leur expertise, notamment lors des tables rondes et ateliers du Salon européen de la mobilité et des Rencontres nationales du transport public.

Relations avec la presse et les e-influenceurs

L'UTP relaie les actualités, les problématiques et les grands dossiers de votre profession auprès des médias et sur les réseaux sociaux.

Elle organise une conférence de presse par an et anime deux comptes sur Twitter et LinkedIn.

Rencontres nationales du transport public

Vous bénéficiez de tarifs préférentiels pour participer à ces rencontres organisées toutes les années impaires en province.

Salon européen de la mobilité

Vous bénéficiez de tarifs préférentiels pour participer à ce salon organisé chaque année paire à Paris.

Site de l'UTP

Chaque membre associé est présenté sur le site de l'UTP, ce qui accroît sa visibilité auprès des internautes.

Services certifiés

L'UTP s'implique dans une démarche de transparence et d'efficacité. Depuis neuf ans, elle obtient la certification Quali'OP, qui atteste d'engagements de services concrets et mesurables propres aux organisations professionnelles.

Parmi les engagements de services certifiés : les outils d'information sont à jour ; les critères d'adhésion sont clairement définis ; les réponses apportées par l'UTP sont fiables, précises et rapides...

L'UTP s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociale. Elle a été attestée « exemplaire » sur une gradation qui compte quatre échelons : « initial », « progression », « confirmé » et « exemplaire ». Vous avez accès librement aux bilans comptables de l'UTP, certifiés par un commissaire aux comptes.



Sessions d'information

Vous pouvez assister aux sessions d'information organisées par l'UTP sur des sujets d'actualité ou sur des points techniques, juridiques ou économiques.

Sûreté

Vous pouvez poser vos questions aux spécialistes de la sûreté par e-mail ou par téléphone. Ils vous répondent dans un délai garanti.

Synthèse des faits marquants

En juillet et en décembre, vous recevez deux lettres « Faits marquants » qui compilent les travaux de l'UTP au cours des six et des douze derniers mois.

Vœux

Les membres associés sont invités aux vœux de l'UTP. A cette occasion, ils peuvent rencontrer les adhérents et les partenaires de l'UTP.

URL source: <https://www.utp.fr/les-services-proposes-par-lutp-ses-adherents-et-ses-membres>